

DOSSIER DE CANDIDATURE EN LICENCE CFP (CONTRAT DE FORMATION PERSONNALISE)

Notice explicative à télécharger, lire, et redéposer sur ecandidat

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Contrat de Formation Personnalisé est un aménagement du régime général des études de psychologie. Les enseignements sont les mêmes que ceux que suivent les étudiants du régime général : cours magistraux, travaux dirigés, stages.

Le mode de validation, lui aussi, est identique : épreuves sur tables ou dossiers personnels suivant les cours. Les aménagements sont de nature essentiellement pratique, et visent à permettre à ceux qui en ont besoin de concilier leurs contraintes matérielles et une reprise d'études.

La formation dans le cadre du CFP s'étend de la **Licence 2** au **Master 2** (mention psychopathologie psychologie clinique).

II. DÉROULEMENT DE LA SCOLARITÉ

Les aménagements du dispositif général sont les suivants :

- **Répartition dans le temps de la scolarité** : les étudiants mettent deux ans pour préparer chacune de leurs années d'études. (*L2 en deux années, L3 en deux années, M1 en 2 années ou plus, M2 en deux années*).
- **Enregistrement des cours magistraux** : les cours magistraux, qui ont lieu en semaine, sont enregistrés exclusivement pour les étudiants du C.F.P et déposés sur une plateforme d'enseignement moodle.
- **Mise en place des travaux dirigés le samedi en présentiel obligatoire** : des groupes de travaux dirigés sont organisés le samedi sur notre campus des Berges du Rhône (les étudiants peuvent potentiellement avoir des TD tous les samedis de l'année universitaire). Cette organisation comporte certaines limites, il n'est pas possible de proposer le samedi la gamme complète des T.D. optionnels.
- **Participation à un groupe d'élaboration** : les étudiants de Licence participent le samedi, en plus de leurs T.D., à un groupe d'élaboration. Son objectif est d'échanger, ensemble et avec un enseignant, sur le contenu des cours magistraux, parfois difficile à intégrer seul.

III. CONDITIONS D'ADMISSION

Pour intégrer le C.F.P, il faut :

- 1- Justifier de 3 ans d'activité professionnelle en continu ou par périodes
- 2- Avoir au moins un niveau BAC plus 1 quel que soit le domaine ou équivalence
- 3- Travailler à 70% au moins au moment de la demande **ou** avoir à charge un enfant de moins de 6 ans **ou** être inscrit au Pôle emploi.
- 4- Possibilité de faire une demande de VAP pour les candidats qui ne possèdent pas le Bac + 1 (Validation des Acquis Professionnels). *La validation des acquis professionnels permet d'accéder à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis.*

Critères de recevabilité pour un niveau d'inscription en L3 de Psychologie en CFP

Les demandes d'équivalence sont soumises à l'avis de la responsable du dispositif CFP qui statue en fonction du cursus antérieur du candidat/de la candidate et des justificatifs présentés.

Peuvent être autorisés à entrer en L3 les candidat.e.s suivant.e.s :

- Professionnels ayant validé une L2 de psychologie (en France ou à l'étranger) ;
- Professionnels ayant obtenu un Master (voire un doctorat) et pouvant explicitement justifier avoir validé des enseignements dans chacune des spécialités de la psychologie, ainsi qu'en psychobiologie et en statistiques ;
- Étudiant.e titulaire d'une licence de psychologie non européenne ans d'activité professionnelle

IV. VALIDATION DE LA SCOLARITÉ

Les examens se déroulent dans les mêmes conditions et en même temps que dans le régime général. Ils ont lieu à trois moments de l'année : une session en janvier pour les enseignements du premier semestre, une session en mai pour ceux du deuxième semestre, et une seconde session en juin pour les deux semestres. Les examens se déroulent sur le campus de Bron (Porte des Alpes) pour les épreuves terminales.

V. TARIFS 2026/2027

Droits nationaux d'inscription Licence : 178 € ((sous réserve d'évolution ministérielle)

[Droits et montants d'inscription - Université Lumière Lyon 2](#)

Frais de formation continue : Les tarifs de formation continue s'ajoutent aux droits nationaux d'inscription fixés par l'arrêté ministériel (l'arrêté du 19 avril 2019).

Intitulé du diplôme	Tarif Tiers financeur	Tarif individuel de base QF > 24 000 €	Tarif avec exonération tranche intermédiaire QF QF de 14001 € à 24 000 €	Tarif avec exonération tranche inférieure QF QF <= 14 000 €
CFP (parcours aménagé) Licence 2	3 200 € /an	1 600 € /an	800 € /an	400 € /an
CFP (parcours aménagé) Licence 3	2 500 € /an	1 250 € /an	625 € /an	325 € /an

Les tarifs s'entendent par année universitaire

- ➔ La mobilisation du **CPF privé** (COMPTE PERSONNEL DE FORMATION) est possible uniquement pour les années diplômantes (en l'occurrence, la deuxième année de L3 et de M2).
- ➔ **Exonération partielle :** Vous pouvez obtenir une exonération partielle du tarif de formation continue en fonction de votre avis d'imposition.
Le montant de l'exonération partielle se base sur le quotient familial (revenu fiscal de référence / nb de parts) que nous calculons à partir de l'avis d'imposition 26 sur 25. Merci de déposer votre avis d'imposition 26 sur 25 sur ecandidat, si vous estimez pouvoir bénéficier de cette exonération.

Vous pouvez vous rendre sur notre site internet pour connaître les différents financements possibles ainsi que la politique tarifaire estimée pour les années à venir. <https://psycho.univ-lyon2.fr/formation-continue/contrat-de-formation-personnalise-cfp>

Liste des pièces à joindre au dossier de demande d'accès CFP

Licence 2 et Licence 3 sur ECANDIDAT

1- Curriculum Vitae.

2- Photocopie du baccalauréat ou équivalent et relevé de notes (pour conserver votre numéro INE)

3- Photocopie du ou des diplômes obtenus + relevés de notes (ou attestation de réussite des années post-bac)

Attention : pour les diplômes étrangers, joindre la traduction officielle.

4- Lettre de motivation

5 - Une attestation d'emploi actuel justifiant d'une activité de 70% minimum ou pour les situations suivantes :

-> les demandeurs d'emploi : une attestation d'inscription au pôle emploi

-> les professions libérales : inscription à un registre ou répertoire professionnel **et** attestation sur l'honneur

-> les parents d'enfant(s) de moins de 6 ans : copie du livret de famille

6- Justificatifs d'emploi (attestation de travail, certificat de travail, fiches de salaire) couvrant une période d'au moins 3 ans

NB -> *le contrat de travail seul n'est pas une pièce justificative*

7- Une attestation de niveau de langue C1 demandée pour les étudiants étrangers pour l'entrée en L2 et L3

8- Dossier VAP uniquement si le candidat souhaite valider un niveau Bac +1 en faisant valoir une expérience professionnelle (salariée ou non), des formations suivies ou des acquis personnels développés hors de tout système de formation :

- Une lettre de motivation explicitant clairement que vous n'avez pas le niveau requis pour intégrer la formation souhaitée, mais que vous sollicitez une acceptation de votre candidature, par le biais d'une VAP, en mettant en avant les compétences professionnelles et personnelles acquises par votre activité ou vos formations ;

- Un curriculum-vitae détaillé.

Toutes les pièces du dossier doivent être en format PDF. Il n'est possible de télécharger qu'un seul fichier pour chaque ensemble de documents demandé. Donc, avant tout téléchargement, il est nécessaire de regrouper les documents en un seul fichier PDF. Par exemple : un seul fichier pour tous les relevés de notes, un seul fichier pour la lettre de motivation accompagnée du CV.

L'ÉVALUATION DU DOSSIER SE FAIT SUR L'ENSEMBLE DES PIÈCES. SI VOTRE DOSSIER EST INCOMPLET, VOUS RECEVREZ UNE NOTIFICATION PAR ECANDIDAT + MAIL PERSONNEL VOUS PRÉCISANT LA PIÈCE MANQUANTE

RAPPEL DU CALENDRIER

Ouverture de la plateforme Ecandidat : 4 Mai 2026 10h00

Fin du dépôt des dossiers sur Ecandidat : 1^{er} Juin 2026 à 17h

Date de publication des résultats finals sur ecandidat : 22 Juin 2026 – 17h au plus tard

Tous les candidat.e.s recevront une réponse par courriel via la plateforme Ecandidat.

Date butoir de confirmation de l'acceptation par les candidats sur Ecandidat pour permettre les inscriptions administratives : 2 Juillet 2026

Admission :

-> Si votre candidature est retenue, les informations relatives au règlement et à l'inscription administrative vous seront communiquées dès validation de votre acceptation sur ecandidat.

->Le calendrier prévisionnel des enseignements du samedi, vous sera communiqué avant la fermeture administrative estivale, le 24 Juillet 2026.

-> La réunion de rentrée aura lieu début septembre 2026 un samedi matin, selon des modalités que nous vous communiquerons.

Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser à : psycho-cfp@univ-lyon2.fr